

Habilitation Electrique B1 B2 BR BC - Recyclage

HABILIT

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Cette formation a pour but de préparer le personnel réalisant des interventions élémentaires en basse tension (BT), de travailler en sécurité selon les préconisations de la norme NF C 18-510

 Public Visé Electriciens, agents ou techniciens de maintenance, installateurs ou dépanneurs, ...	 Pré Requis Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calculs)
---	---

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant selon l'indice d'habilitation visée
Donner les prescriptions de sécurité électrique conformément aux décrets N°2010-1118 du 22 septembre 2010

Parcours pédagogique

THEORIE (60%)

L'habilitation électrique :

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

Notions élémentaires d'électricité :

- La production de courant
- Les unités de mesures électriques
- Les différents types de courant

Les différents types d'accidents électriques :

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les conséquences d'un accident électrique
- Le contact direct
- Le contact indirect
- Le court-circuit, la surintensité

La protection intégrée à la conception des installations :

- Les écrans ou obstacles
- Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- Les principes de mise à la terre
- L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- Les différentes classes de matériel
- Les indices de protection

L'évaluation et la prévention des risques :

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les domaines de tension, les ouvrages et installations :

- Les différents domaines de tension
- Définition des installations et ouvrages électriques
- Les locaux réservés aux électriciens

Les zones de l'environnement électrique :

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les différents acteurs :

- Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

Les opérations d'ordre non électrique :

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les opérations élémentaires :

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant
- Consignation

Les manœuvres d'exploitation :

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles
- Manoeuvre de consignation

Les équipements de protection :

- Les équipements de protection individuelle ou collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- La vérification des EPI

Les outils et le matériel de travail :

- La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

Les incidents, accidents et incendies :

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

PRATIQUE (40%)

Exercices individuels de mise en situation :

- Analyse, en situation, du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique en appliquant les préconisations
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visée
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

Travaux en sous-groupes :

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation selon différentes situations d'intervention

Cas concrets :

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, sur tableau électrique pédagogique

Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention spécifiques

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations

Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel

Tableau électrique pédagogique

Qualification Intervenant·e·s

Formateur en prévention des risques électriques

Méthodes et modalités d'évaluation

Partie théorique : questionnaire à choix multiples Partie pratique :
évaluation sommative conforme aux préconisations NF C 18-510

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

10.50 Heures

1.5 Jours

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr